



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

## **Contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers: le compromis ouvre la voie à l'offensive pour la formation**

**Berne, le 19 mars 2021. H+ Les Hôpitaux de Suisse approuve et soutient le compromis trouvé pour le contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts». Cette solution reprend des revendications importantes des initiants et apportera une contribution substantielle à la lutte contre la pénurie de personnel.**

Le Parlement a jeté les bases d'un renforcement des soins infirmiers en approuvant le compromis, élaboré en conférence de conciliation, sur le contre-projet indirect à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». H+ soutient activement cette solution en tant qu'association de branche directement concernée – le personnel soignant représente quelque 90'000 personnes. Ce contre-projet définit les bases qui conduiront à la formation initiale et continue d'un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers. Il reprend les revendications principales de l'initiative, telles que l'extension des compétences. Cela permettra ces prochaines années de remédier à la pénurie de personnel, d'améliorer les conditions cadres des soins et confèrera à la profession la reconnaissance qu'elle mérite.

Principaux éléments du compromis:

- Avec l'obligation faite à tous les cantons d'allouer des contributions à la formation continue (formulation impérative) et avec l'extension des compétences du personnel infirmier, la volonté de la Chambre basse a été prise en compte. Ces huit prochaines années, la Confédération investira 469 millions de francs pour l'offensive en faveur de la formation. Et les cantons devront s'acquitter du même montant au moins.
- Afin de prévenir l'augmentation injustifiée des volumes redoutée par la Chambre basse, les fédérations de fournisseurs de prestations et celles d'assureurs maladie devront conclure des conventions relatives à la surveillance de l'évolution quantitative des soins fournis sans prescription médicale, applicables dans toute la Suisse. Elles conviendront de mesures correctives en cas de croissance injustifiée du volume de ces soins. Si les fédérations ne parviennent pas à un accord, le Conseil fédéral règlera les modalités à titre subsidiaire.

### **Renforcement des soins et mise en œuvre plus rapide que l'initiative populaire**

H+ est convaincue que cette solution répond aux principales revendications des initiants et que la profession soignante en sera renforcée. C'est particulièrement important compte tenu de l'engagement exceptionnel des infirmières et infirmiers, à côté de celui des médecins, depuis le début de la crise du COVID-19. Avec le contre-projet indirect, les conditions cadres des soins seront meilleures et la profession bénéficiera de la reconnaissance qu'elle mérite. Autre avantage du contre-projet indirect: il pourra être mis en œuvre plus rapidement que l'initiative populaire.

## Contact médias

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél.: 031 335 11 63

E-mail: [medien@hplus.ch](mailto:medien@hplus.ch)

---

**H+ Les Hôpitaux de Suisse** est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe, en tant que membres actifs, 207 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 368 sites et 150 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers avec statut de membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.

---